



Fiche terminologique n'7

TERME ÉTUDIÉ : **tutorial**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : "A meeting between a tutor and a single student."

CONTEXTE : "Some university teaching is highly dependent on tutorial meetings which are much less visible than scheduled classroom teaching [...] In addition to the above courses, I spent [...] 4 hours per week during the semester in individual tutorials."

TERME ÉTUDIÉ : **séance de tutorat**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **heure de tutorat**

DÉFINITION : Séance où un tuteur enseigne ou approfondit une matière avec un étudiant ou un groupe restreint d'étudiants.

CONTEXTE : « Le plan de cours est ainsi organisé pour que tous les sujets soient couverts sur une période de 36 mois de résidence. Deux heures d'examens réguliers sont prévues toutes les deux semaines pendant l'année universitaire; un examen écrit et une séance de tutorat a lieu le soir de ce dernier. »

JUSTIFICATION : Puisque les « travaux pratiques » peuvent se dérouler pendant les heures normales de classe et ne sont pas nécessairement dirigés, le Réseau rejette ce terme qui n'est pas un équivalent exact de « tutorial ». Il écarte les termes « enseignement particulier » et « enseignement individuel » qui sont trop restrictifs, puisqu'ils sous-entendent une séance consacrée à un seul étudiant. Quant aux termes « études dirigées » et « direction d'études », ils ont un caractère trop général. Enfin, les termes « répétition », « leçon particulière » et « travaux dirigés » ne sont pas usités au Canada de nos jours.

Le Réseau propose et recommande le terme « séance de tutorat » puisque le mot « tutorat » désigne la fonction de tuteur (Grand Robert).